

**Certificat d'examen de type
n° F-06-N-0307 du 24/03/2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E021048-D1-2

**Taximètre électronique SEMEL
type TM 1220**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n°78-363 du 13 mars 1978 modifié, réglementant la catégorie d'instruments de mesure « taximètres », de l'arrêté du 21 août 1980 modifié relatif à la construction, à l'approbation de modèle, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et de l'arrêté du 17 février 1988 fixant les conditions de construction, d'approbation et d'installation spécifiques aux taximètres électroniques.

FABRICANT :

SEMEL OY – Ansatie 2 – 01740 VANTAA - FINLANDE

DEMANDEUR :

AURILIS GROUP, 2 avenue Edouard Millaud – BP 23 – 69290 CRAPONNE

OBJET :

Le présent certificat renouvelle et complète les décisions d'approbation de modèle n° 99.00.260.001.1 du 21 mai 1999, n° 97.00.261.001.1 du 30 mai 1997, n° 96.00.261.002.1 du 4 juillet 1996, n° 96.00.261.001.2 du 12 mars 1996, n° 94.00.261.005.2 du 21 novembre 1994, n° 93.00.261.003.2 du 29 novembre 1993, complétées par le certificat d'examen de type n° F-05-N-1020 relatifs au taximètre électronique SEMEL type TM 1220 et le certificat d'examen de type n° F-05-N-0908 du 6 juin 2005, transférant le bénéfice de tous les certificats et décisions de la société FLAURAUD à la société AURILIS GROUP.

CARACTERISTIQUES :

Le taximètre SEMEL type TM 1220 faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les certificats précités par les modifications suivantes :

- Ajout d'un boîtier additionnel BOPLA. Ce boîtier étanche est destiné à être installé sous le capot du véhicule. Il comporte un bornier de raccordement destiné au boîtier de commutation SEMEL SU 01, au dispositif transmettant les signaux représentatifs du déplacement du véhicule et au dispositif ARAMUS +. Il est fermé au moyen d'un capot et de 4 vis.

SCELLEMENTS ET PROTECTION :

les scellements diffèrent du modèle précédemment approuvé par le scellement du boîtier BOPLA additionnel.

Chacun des éléments du boîtier BOPLA est muni de scellement de protection, conformément au plan repris en annexe 1.

Le scellement P1 interdit l'accès à l'intérieur du boîtier BOPLA. Il est revêtu de la marque installateur. Il est constitué de 2 vis de plombage positionnées de façon diamétralement opposées, d'un fil perlé et d'un plomb sur lequel est apposé la marque installateur.

Le scellement P2 interdit l'accès à l'intérieur du boîtier BOPLA en occultant la quatrième sortie. Il est constitué d'un bouchon et d'un écrou plombé avec du fil perlé et un plomb revêtu de la marque installateur.

Les raccordements entre le boîtier BOPLA et le boîtier de commutation SEMEL SU 01 d'une part et entre le boîtier BOPLA et le dispositif ARAMUS + d'autre part, sont réalisés en câbles blindés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification restent inchangés.

Pour le FRD2, le numéro et la date de certificat d'examen de type sont gravés sur la plaque d'identification.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E021048-D1-2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 24 mars 2016.

ANNEXES :

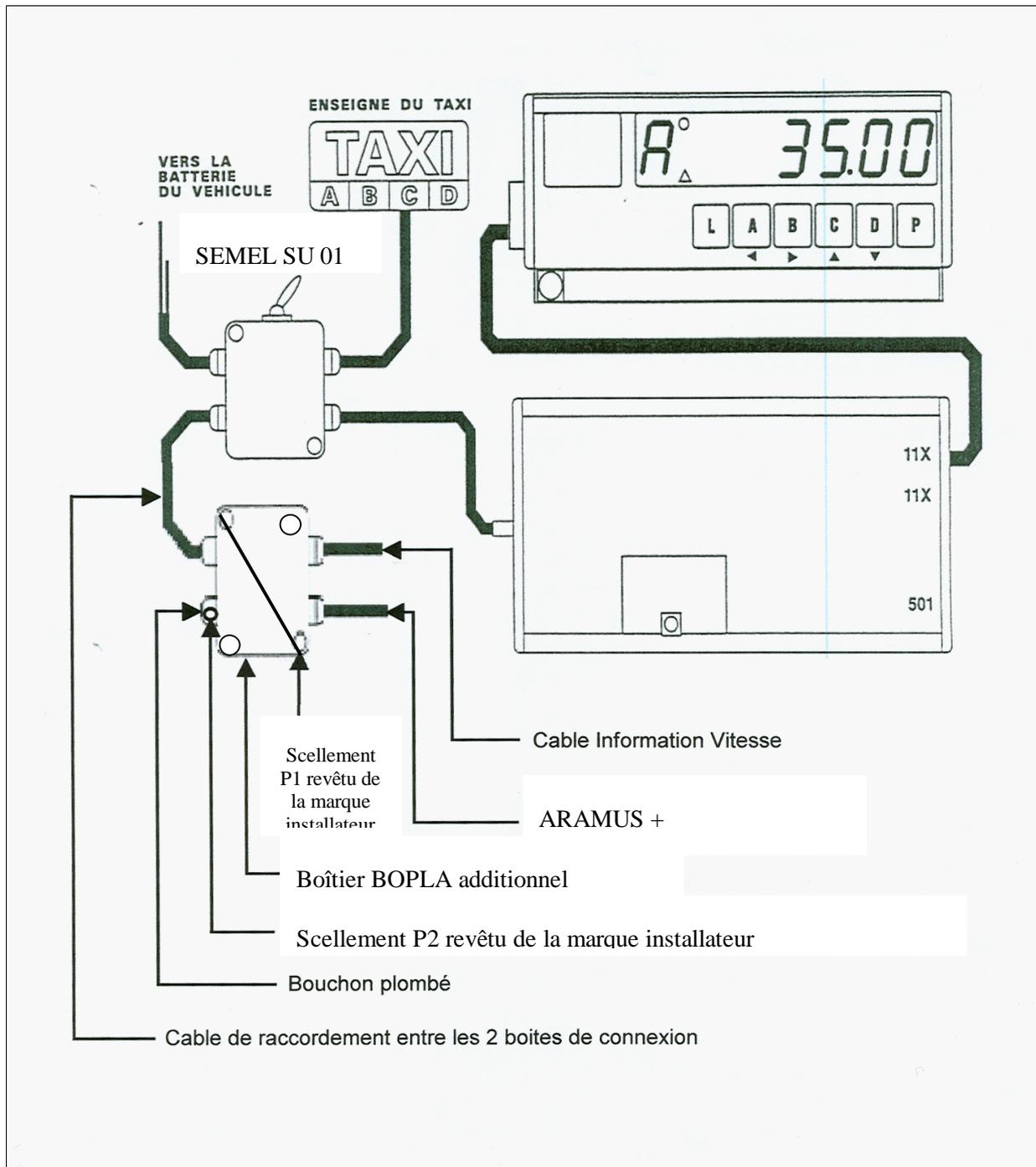
- Schémas d'installation et de scellement sur le véhicule
- Schémas de raccordement électrique
- Photographie de l'installation

Pour le Directeur Général

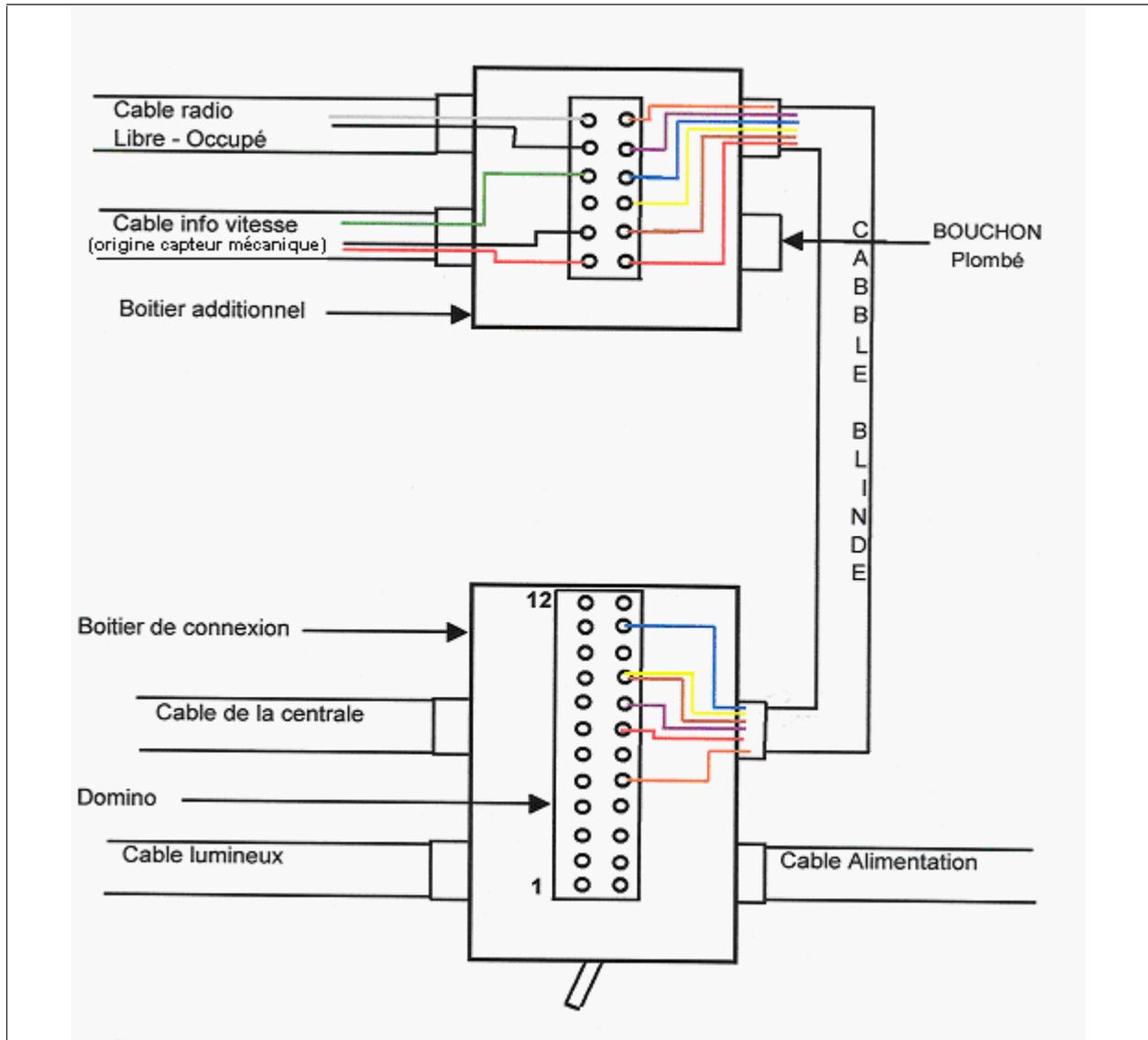
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe 1 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0307

Schémas d'installation et de scellement sur le véhicule

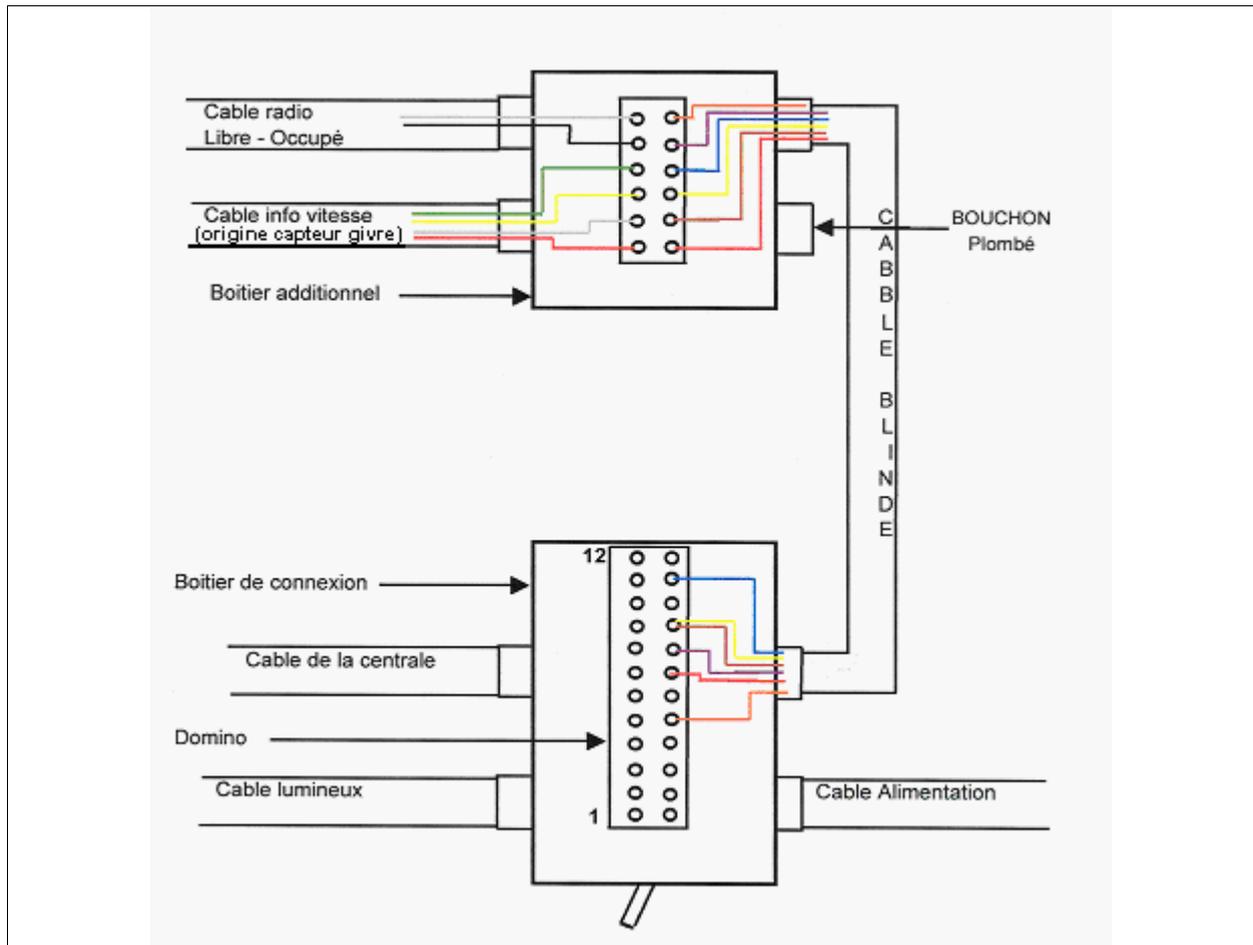


Schémas de raccordement électrique avec capteur mécanique



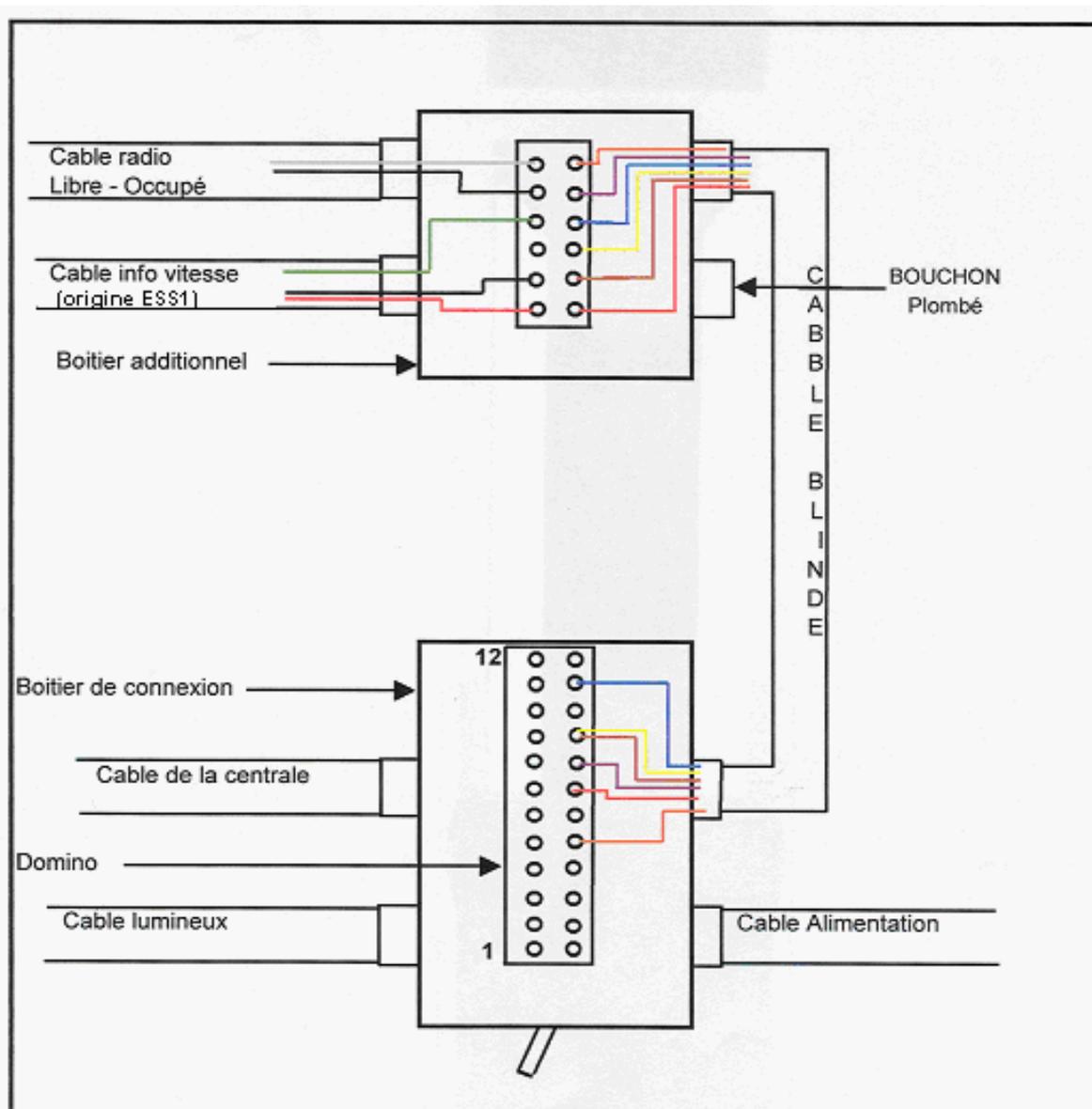
Annexe 2 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0307

Schémas de raccordement électrique avec capteur Givre



Annexe 2 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0307

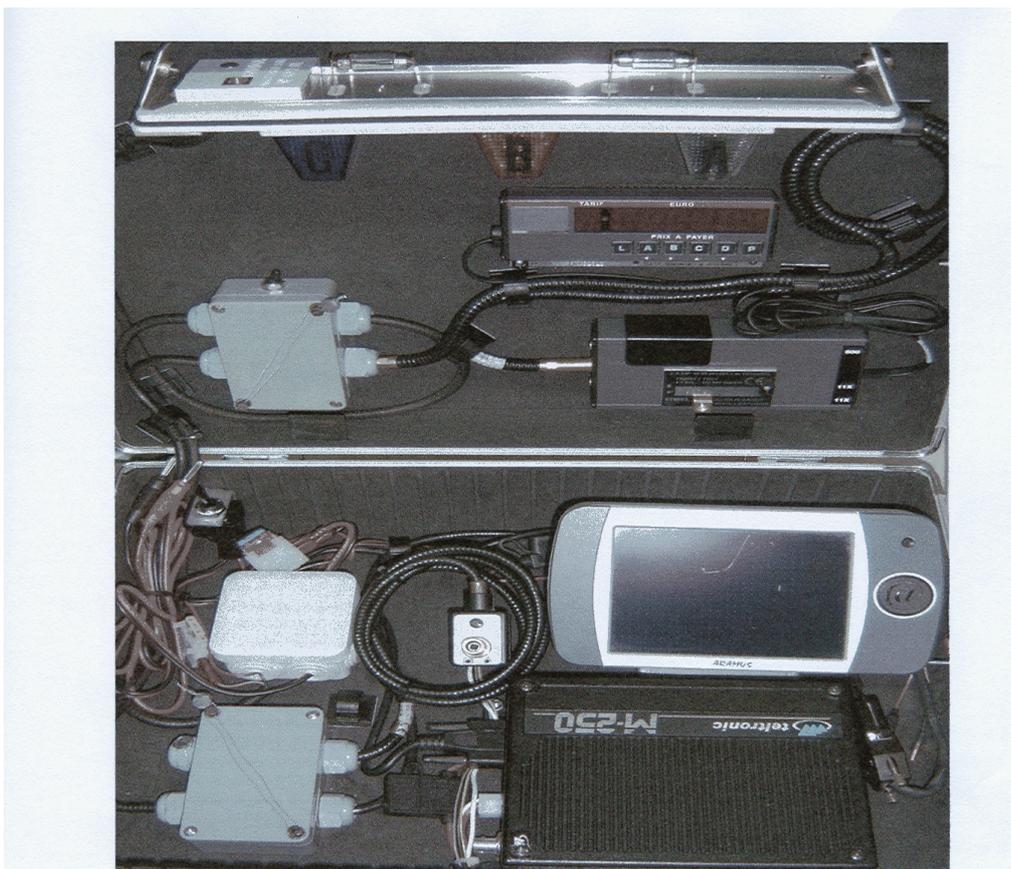
Schémas de raccordement électrique avec boîtier d'adaptation et de sécurisation ESS-1



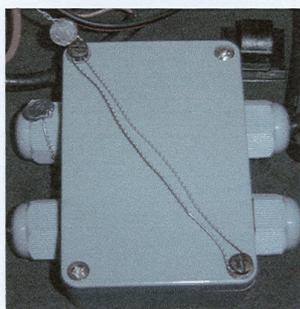
Le fil blanc est représenté par un fil gris dans la boîte de connexion additionnelle.

Annexe 3 au certificat d'examen de type n° F-06-N-0307

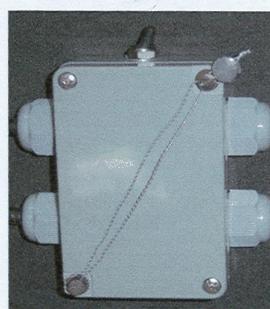
Photographie de l'installation



Boîtier additionnel



Boîtier Taximètre



Scellement de la 4^e sortie

